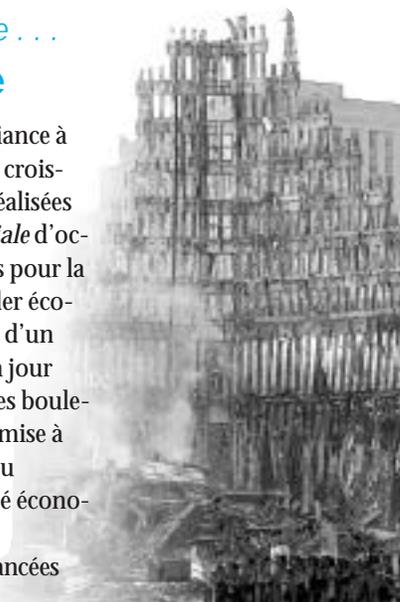


Point de presse sur les Perspectives de l'économie mondiale . . .

Panorama après le 11 septembre

Les événements du 11 septembre ont considérablement entamé la confiance à travers le monde, ce qui a conduit le FMI à ramener ses projections de croissance mondiale de 3,5 % à 2,4 % pour 2002. Les précédentes prévisions, réalisées avant le 11 septembre, figuraient dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2001 (voir tableau, page 2). Les dernières projections ont été établies pour la mise à jour intérimaire de ce rapport semestriel. Kenneth Rogoff, Conseiller économique et Directeur du Département des études du FMI a expliqué, lors d'un point de presse tenu le 18 décembre, que le FMI présente ce type de mise à jour lorsque la situation économique mondiale connaît des accélérations ou des bouleversements rapides (les *Perspectives* sont publiées deux fois par an). Cette mise à jour constitue une «évaluation préliminaire de l'impact des événements du 11 septembre et de leur incidence sur le ralentissement général de l'activité économique», selon M. Rogoff.

En 2002, on s'attend à un fort repli de la croissance dans les économies avancées comme dans les pays en développement, et les projections (voir page suivante)



Entretien avec M. Ahluwalia . . .

Des évaluations indépendantes pour que le FMI tire les leçons de sa propre expérience

Montek Singh Ahluwalia a été nommé en juillet 2001 Directeur du Bureau d'évaluation indépendante (BEI) créé en vue d'étudier les questions intéressantes l'institution. Cette instance, qui n'existait pas auparavant au FMI, est indépendante de la direction et autonome vis-à-vis du Conseil d'administration.

M. Ahluwalia connaît bien le secteur public puisqu'il a exercé des fonctions publiques en Inde à partir de 1979, notamment aux postes de secrétaire des finances entre

1993 et 1998 et de membre de la Planning Commission de 1998 à 2002. Entre 1968 et 1979, il avait travaillé à la Banque mondiale.

LE BULLETIN : Quel est l'objectif du BEI? Ses évaluations viseront-elles à identifier les fautes?

M. AHLUWALIA : Le BEI a pour objectif principal d'évaluer de manière indépendante les diverses activités du FMI en vue

de renforcer le processus d'apprentissage. Il ne s'agira pas à proprement parler de rechercher les fautes, d'identifier les mauvaises décisions ni de dire qui les a prises. Par contre, un examen critique des activités passées — qu'elles relèvent de la surveillance ou du financement de programme — pourra faire ressortir *a posteriori* que d'autres mesures, jugements ou décisions auraient peut-être été préférables. Nous ne manquerons pas d'examiner ces points. L'on ne peut espérer améliorer les résultats que si l'on est prêt à reconnaître qu'on aurait pu mieux faire auparavant.

LE BULLETIN : Cherchez-vous à définir les meilleures pratiques?

M. AHLUWALIA : Nous ne pourrions pas toujours tirer de nos conclusions un relevé précis des meilleures pratiques. Parfois, le processus d'apprentissage conduit seulement à conclure qu'une grande prudence s'impose sur un point précis, et en particulier à souligner certains dangers sans nécessairement prescrire la conduite à suivre dans tel ou tel cas, car beaucoup de choses dépendent des circonstances du moment. (suite page 3)



Montek Singh Ahluwalia

Dans ce numéro

- 1 L'économie mondiale après le 11 septembre
 - 1 M. Ahluwalia : évaluateur du FMI
 - 6 Forums régionaux sur les DSRP
 - 10 Les États-Unis, locomotive de la croissance?
 - 14 Les limites de la conditionnalité
 - 16 M. Köhler et l'euro
 - Lire aussi . . .
 - 5 Principaux taux du FMI
 - 9 Publications récentes
 - 11 Sur le site du FMI
 - 12 Utilisation des ressources du FMI
 - 13 Accords du FMI
- 1

(suite de la première page) ont été révisées à 1,3 et 0,9 %, respectivement, par rapport à octobre dernier. Mais les seules données de glissement annuel (généralement le cas de celles des *Perspectives*) peuvent présenter une image trompeuse. Lorsque l'évolution économique s'accélère, il est préférable de comparer les données de

M. Rogoff, qui ajoute que plusieurs régions du monde sont entrées en récession : les États-Unis, le Japon et l'Allemagne. Il n'empêche que certains autres grands pays, tels que la Chine, l'Inde et la Russie, affichent une croissance vigoureuse.

Forte contraction de la production mondiale après le 11 septembre

(Variation annuelle en pourcentage)

	Projections pour décembre 2001 ¹	Écart par rapport aux projections d'avant le 11 septembre 2001 ²	Projections pour décembre 2002 ¹	Écart par rapport aux projections d'avant le 11 septembre ²
Production mondiale	2,4	-0,2	2,4	-1,1
Économies avancées	1,1	-0,2	0,8	-1,3
États-Unis	1,0	-0,3	0,7	-1,5
Japon	-0,4	0,1	-1,0	-1,3
Union européenne	1,7	-0,1	1,3	-0,9
Nouvelles économies industrielles d'Asie	0,4	-0,6	2,0	-2,2
Pays en développement	4,0	-0,4	4,4	-0,9
Afrique	3,5	-0,3	3,5	-0,9
Asie	5,6	-0,2	5,6	-0,5
Hémisphère occidental	1,0	-0,7	1,7	-1,9
Moyen-Orient, Malte et Turquie	1,8	-0,5	3,9	-0,9
Volume des échanges mondiaux de biens et services	1,0	-1,8	2,2	-3,1

¹ Les projections des *Perspectives* intérimaires reposent sur les données recueillies sur la base des informations disponibles au début du mois de décembre 2001.

² Les projections figurant dans les *Perspectives* d'octobre 2001 se fondent sur les données établies à partir des informations disponibles à fin août 2001.

Source : *Perspectives de l'économie mondiale* (rapport intérimaire), décembre 2001.

Les prévisions sont-elles fiables?

S'agissant des prévisions, M. Rogoff estime que «la période actuelle se caractérise par une incertitude sans précédent». En règle générale, la fourchette des données prévisionnelles se resserre à mesure que l'on se rapproche de l'année à laquelle elles se rapportent, étant donné que l'on dispose de plus d'informations. En ce qui concerne la croissance aux États-Unis par exemple, en octobre 2001, l'écart entre les avis des prévisionnistes du secteur privé pour 2002 était remarquable. En fait, les divergences étaient telles qu'il était impossible de parler de prévisions consensuelles. En décembre 2001, cet écart restait étonnamment grand, par rapport aux données d'autres mois de décembre.

S'il est indéniable que les projections pour 2002 s'accompagnent de risques non négligeables, M. Rogoff indique qu'il n'est

pas exclu que le redressement s'opère plus vite qu'on ne le pense généralement. En effet, des plans de relance de grande envergure sont à l'étude, en particulier par les taux d'intérêt; l'offensive contre le terrorisme en Afghanistan pourrait s'achever plus tôt que prévu; et il subsiste des risques de détérioration des prix pétroliers. À l'inverse, 2002 pourrait donner lieu à des résultats encore plus médiocres qu'on ne le prévoit. Les *Perspectives* intérimaires présentent un scénario alternatif qui conjugue certains facteurs relatifs à la confiance des opérateurs économiques et des consommateurs, avec l'aversion générale pour le risque qui pourrait encore s'accroître, à travers le monde. «Il subsiste bien d'autres sources potentielles de faiblesse dans l'économie mondiale», selon M. Rogoff. Nous traversons en effet une période de très grande incertitude. ■

croissance trimestrielles avec celles de la même période à un an d'intervalle. À titre d'exemple, les projections de croissance pour 2002 aux États-Unis s'établissent à 0,7 % en glissement annuel. Ce chiffre ne rend toutefois pas compte de la reprise attendue au second semestre 2002. Or, si l'on compare les chiffres des derniers trimestres 2002 et 2001, la croissance américaine (2,6 %) affiche plus de vigueur.

Ce ralentissement et les précédents

Il est intéressant de comparer ce ralentissement aux épisodes antérieurs de tassement de l'activité, a déclaré M. Rogoff. Les projections de croissance pour 2001 et 2002, établies dans le contexte actuel à 2,4 %, sont légèrement supérieures à celles des ralentissements de 1975, 1982 et 1991. Il est aussi intéressant de se pencher sur les chiffres de la croissance démographique mondiale durant ces périodes. Que constate-t-on? En 1982, la croissance économique était de 1,1 %, tandis que la croissance démographique se situait à 1,7 %. La croissance du PIB global par habitant était donc négative en 1982, tendance observée également en 1975 et en 1991. Dans le contexte actuel, la croissance démographique est estimée à 1,3 % pour 2001, ce qui rend la croissance du PIB global par habitant positive.

Faut-il pour autant en conclure que le ralentissement actuel est sans gravité? Non, déclare

Le texte des *Perspectives de l'économie mondiale*, ainsi que la transcription de la conférence de presse de M. Rogoff du 18 décembre, sont disponibles sur le site www.imf.org. Des copies imprimées sont en vente au prix de 42 dollars (35 dollars pour les universitaires et étudiants) auprès du Service des publications. Pour commander voir page 9.

Photographies : Denio Zara, Padraic Hughes, Pedro Márquez et Michael Spilotro (FMI), pages 1-4, 7, 10, 12 et 14-16; Savita Kirsoskar (Reuters), page 4; Institut de la Banque mondiale, page 6; Ian Barret (Reuters), page 8; Thierry Roge (Reuters), page 16.

Un outil d'apprentissage pour le FMI

(suite de la première page) **LE BULLETIN** : Avant d'arriver au FMI, que pensiez-vous de la nécessité d'évaluer l'institution de manière indépendante?

M. AHLUWALIA : Étant donné l'accent mis sur la transparence dans la nouvelle architecture financière internationale, et le fait que toutes les autres institutions financières internationales ont leur propre service d'évaluation indépendant, il me paraissait logique que le FMI en ait un aussi. Ceci dit, je dois ajouter que les activités du FMI sont fort différentes de celles des institutions multilatérales de développement, si bien que de véritables parallèles sont exclus. Si vous comparez les ministères du développement et les banques centrales de la plupart des pays en développement, vous constaterez presque partout que les ministères déterminent régulièrement l'efficacité de leurs projets et de leurs programmes, mais que les banques centrales ne le font pas.

LE BULLETIN : Selon vous, qu'est-ce qui sera le plus difficile à évaluer dans les conseils et les décisions de politique économique à l'appui des programmes? En cas d'échec d'un programme, peut-on vraiment «établir des relations de cause à effet»?

M. AHLUWALIA : La difficulté de toute évaluation est de quantifier l'impondérable. Une évaluation rétrospective consiste à savoir si l'on aurait obtenu de meilleurs résultats en procédant différemment et, à l'évidence, il est difficile de dire ce qui se serait précisément passé en l'occurrence. Il en va de même pour ce qui est d'établir les relations de cause à effet, quand un programme a échoué. Il est aisé de définir ce qu'est un échec étant donné que les objectifs des programmes sont en général bien chiffrés. Il n'est pas facile d'établir les raisons d'un échec; il peut être dû à un défaut de mise en œuvre — c'est-à-dire qu'il y a eu défaillance au plan politique — ou à des facteurs externes qui ont évolué autrement que prévu. Si tel est le cas, les projections initiales étaient-elles raisonnables ou trop optimistes? Le défaut de mise en œuvre se limite-t-il à une défaillance ou est-il révélateur d'objectifs irréalistes qui peuvent être assimilés à un défaut de conception? Je crains aussi que les observateurs s'attendent à ce que nous traitons de toutes les questions liées aux résultats obtenus par les pays. En tout état de cause, nous avons pour mandat non pas de faire le point sur les résultats des pays, mais d'évaluer les activités du FMI.

LE BULLETIN : En quoi votre évaluation différera-t-elle de celles qui ont déjà lieu au FMI?

M. AHLUWALIA : À deux égards. En premier lieu, une évaluation interne, quelle que soit sa qualité, est toujours considérée par l'extérieur comme influencée par

le fait même qu'elle est d'origine interne. Si elle émane d'un service indépendant, elle est plus crédible. En second lieu, à l'inverse d'une évaluation interne, notre évaluation prévoit de nombreuses interactions avec l'extérieur. Nous publierons un document de synthèse sur notre site Internet et nous invitons toutes les personnes intéressées à nous faire part de leurs commentaires avant d'élaborer le mandat de la mission d'évaluation. Une fois ce mandat défini, nous solliciterons des commentaires de fond des parties qui souhaiteront réagir aux points inclus dans notre mandat. Ce type d'interaction n'existe pas en règle générale dans les évaluations internes.

LE BULLETIN : Le BEI renforcera-t-il la crédibilité du FMI? Pourrait-il y avoir un compromis entre sa crédibilité et celle de l'institution?

M. AHLUWALIA : La crédibilité du FMI ne sera renforcée que si nous parvenons d'abord à asseoir celle de notre bureau, en contribuant utilement au processus d'apprentissage. Il est certain que le FMI donnera davantage l'impression qu'il n'hésite pas à se critiquer ni à apprendre si nous atteignons cet objectif.

LE BULLETIN : La nature des critiques qui nous sont adressées va-t-elle changer? Les attentes, en particulier celles des ONG, sont-elles plus grandes que de raison?

M. AHLUWALIA : Ardents défenseurs de la création d'un bureau d'évaluation indépendant, les ONG ont accueilli favorablement notre installation. C'est, à n'en pas douter, un premier pas vers la reconnaissance de la transparence accrue du fonctionnement du FMI. Le reste dépendra de la qualité de notre produit et des procédures que nous observerons. Les ONG ont particulièrement insisté sur les procédures qui garantissent des évaluations ouvertes à l'apport de tierces parties intéressées, ce que nous nous efforçons de faire. Les attentes sont grandes et je pense que nous n'en serons que plus stimulés à nous montrer à la hauteur de la tâche.

LE BULLETIN : Vous avez décidé d'examiner trois thèmes cette année : l'ajustement budgétaire dans les programmes soutenus par le FMI, les crises liées aux mouvements de capitaux en Indonésie, en Corée et au Brésil et l'utilisation répétée des ressources du FMI. Pourquoi ce choix?

M. AHLUWALIA : Nous avons d'abord présélectionné une quarantaine de thèmes, puis nous en avons choisi quinze, dont nous retiendrons une douzaine qui formeront notre programme de travail des trois prochaines années. Les trois thèmes susmentionnés ont été retenus parce qu'ils sont extrêmement controversés et qu'ils intéressent beaucoup de pays membres. Le choix des crises liées aux mou-

La difficulté de toute évaluation est de quantifier l'impondérable.
Montek Ahluwalia



vements de capitaux s'imposait, car c'est le phénomène nouveau auquel le FMI se heurte depuis la crise mexicaine.

S'agissant de l'ajustement budgétaire, un grand nombre de chercheurs et d'observateurs de pays en développement s'inquiètent de ce que le FMI a eu tendance à prescrire des budgets trop austères, qui ont eu des effets négatifs sur la production et l'emploi. Certains craignent aussi que toutes les conséquences, y compris les effets négatifs sur la croissance et la pau-

vreté, ne soient pas pleinement prises en compte. L'évaluation aura pour objet de déterminer le bien-fondé de ces critiques.

L'étude de l'utilisation répétée des ressources vise à aborder le problème posé par les pays qui ont fréquemment recours aux crédits du FMI, ce qui contredit le principe selon lequel ces crédits sont destinés à résoudre des problèmes à court terme et devraient être temporaires.

LE BULLETIN : Y a-t-il des points précis que vous placerez en tête de votre liste pour les toutes prochaines années?

M. AHLUWALIA : La douzaine de thèmes sélectionnés est maintenant sur le site www.imf.org/ieo. Nous arrêterons définitivement la

liste en septembre ou octobre 2002. Pour le moment, nous restons ouverts. Beaucoup de choses pouvant se produire d'ici là, nos priorités pourraient en être modifiées. En tout état de cause, nous sollicitons l'avis des observateurs sur ce que nos priorités devraient être, et souhaitons vivement recevoir des suggestions avant d'arrêter cette liste.

LE BULLETIN : Quelle est la première réaction des membres du personnel du FMI qui vous voient passer dans les couloirs? Êtes-vous perçu comme un regard indépendant bienvenu ou comme une menace?

M. AHLUWALIA : J'ai le sentiment que la plupart des membres du personnel reconnaissent que l'institution peut être renforcée par un BEI efficace et crédible, ouvert au questionnement des observateurs sur le fonctionnement du FMI et apte à y répondre de manière responsable. Je souhaiterais que le BEI soit simplement jugé à l'œuvre, ce qui ne serait que justice.

LE BULLETIN : L'accent est de plus en plus mis au FMI sur l'importance pour les pays de s'approprier les programmes économiques. Pour votre part, comment concevez-vous cette notion d'«appropriation»? Y a-t-il une contradiction inhérente avec les conditions que les pays doivent remplir pour obtenir un prêt?

M. AHLUWALIA : Le concept d'appropriation signifie simplement que les gouvernements amorcent des programmes d'ajustement dont ils ont la conviction qu'ils sont adaptés à leur situation et qu'ils sont prêts à faire publiquement leurs. Idéalement, il appartient aux pays d'élaborer leur propre programme. S'ils ont besoin d'assistance, elle peut provenir d'une source ou une autre, mais doit leur permettre d'aboutir à un programme qu'ils font leur.

L'appropriation n'exclut pas la conditionnalité, étant donné que le FMI doit aussi veiller à ce que le programme corresponde aux objectifs visés par l'assistance que le FMI doit fournir à ses pays membres. L'appropriation devient donc une condition nécessaire mais non suffisante. Lorsque le programme remplit les conditions requises, la conditionnalité du FMI se limite à convenir d'un balisage pour sa mise en œuvre. La conditionnalité est donc l'émanation d'un cadre fixé d'un commun accord et non imposé. Il s'agit surtout d'une assurance donnée par le pays membre concerné; en ce sens, je n'y vois aucune contradiction.

LE BULLETIN : Vous êtes considéré comme l'un des principaux artisans du succès des grandes réformes économiques qu'a menées l'Inde dans les années 90. Desquelles êtes-vous le plus fier?

M. AHLUWALIA : Les réformes mises en œuvre en Inde sont multiformes et les progrès doivent être accomplis sur tous les fronts simultanément. Les domaines dans lesquels les progrès ont été significatifs sont l'élimination des restrictions à l'agrément des investissements privés dans le pays et la libéralisation progressive mais de grande envergure du commerce. À cet égard, un important travail doit encore être réalisé pour réduire le niveau moyen des tarifs douaniers, mais l'objectif est clairement établi. L'évolution a été amorcée dans des domaines importants, mais les progrès sont lents.

L'une des principales caractéristiques du processus de réforme de l'Inde est que le pays le fait entièrement sien. Trois changements de gouvernement ont eu lieu depuis son lancement, et s'il subsiste une certaine controverse — ce qui est sain en démocratie —, les gouvernements qui se sont succédés ont maintenu pour l'essentiel le même cap.

LE BULLETIN : Comment avez-vous traité le volet politique des réformes? Peut-on en tirer des conclusions quant à l'évaluation des avantages des programmes soutenus par le FMI?

M. AHLUWALIA : En Inde, qui est une démocratie fortement pluraliste, participative et, je crois qu'on peut l'ajouter, bruyante, deux facteurs ont prédominé. Le premier, c'est que les réformes ont été exécutées au milieu d'un débat très vif, qui, vu de l'extérieur, semblait souvent chaotique et n'avoir d'autres résultats que de retarder le processus. En définitive, cela a permis un solide enracinement des réformes. Le second tient au



M. Ahluwalia : «La conditionnalité est donc l'émanation d'un cadre fixé d'un commun accord et non imposé.»

caractère progressif de leur mise en œuvre. Il a certes fallu dix ans pour faire ce qui aurait pu l'être en cinq ans, mais aucun groupe social n'a été soumis à des chocs brusques ou déstabilisants.

LE BULLETIN : On dit souvent que l'Inde a échappé dans une grande mesure à l'instabilité des années 90 du fait qu'elle était relativement fermée aux capitaux étrangers. Peut-on parler à cet égard d'un modèle pour les autres pays et y a-t-il des enseignements à en tirer pour les crises de mouvements de capitaux que le BEI va étudier?

M. AHLUWALIA : La politique indienne vis-à-vis des mouvements de capitaux durant les années 90 consistait à opérer une distinction entre divers types de flux. Le régime appliqué aux investissements directs étrangers (IDE) a été considérablement libéralisé et la libéralisation des flux d'investissement de portefeuille a débuté en 1993.

Il n'empêche que les flux afférents à la dette ne l'ont pas été; la dette à court terme en particulier reste étroitement contrôlée pour les résidents indiens, établissements bancaires compris. Contrairement à bien d'autres pays émergents, l'Inde a conservé des restrictions sur les sorties de capitaux, bien que ce volet ait été récemment libéralisé afin de permettre aux entreprises indiennes d'investir à l'étranger.

On peut affirmer que cette démarche prudente a mis l'Inde à l'abri des perturbations inhérentes aux flux de capitaux privés éminemment volatils. Dans les pays où les mouvements de capitaux ont été libérés prématurément, sans préparation adéquate ni un renforcement du système financier visant à intégrer correctement l'analyse du risque, l'on a observé un afflux extraordinaire et des emprunts à court terme, qui ont laissé ces pays à la merci d'un revirement du sentiment des investisseurs.

Ceci dit, il est reconnu que, à mesure que l'Inde s'intègre au processus de mondialisation, ses entreprises commencent à créer des filiales et à travailler à l'étranger, elles auront besoin d'accéder aux marchés de capitaux dans les mêmes conditions que d'autres pays. Si les mouvements de capitaux sont libéralisés, il devient impératif d'améliorer le système financier et les autres indicateurs macroprudentiels, sinon le risque de crise augmente.

LE BULLETIN : L'expérience de l'Inde dans la lutte contre la pauvreté aide-t-elle à voir ce que d'autres pays devraient faire? Est-ce uniquement une question de croissance plus rapide et de libéralisation accrue?

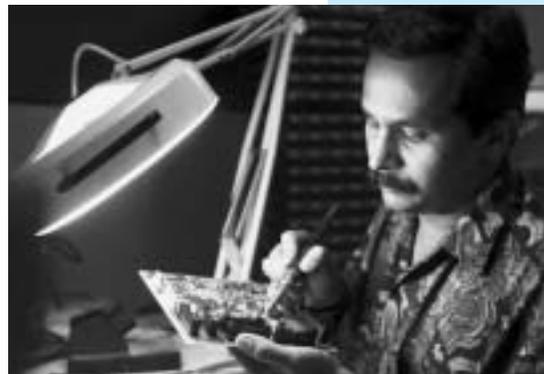
M. AHLUWALIA : Des progrès sensibles ont été accomplis dans ce domaine : les pauvres représentaient environ 27 % de la population en 2000, contre quelque 45 % en 1980. Le recul est moins prononcé que nous l'espérions, l'objectif visé étant de ramener ce chiffre à 18 % environ, mais la diminution n'est pas négligeable.

L'expérience de l'Inde montre clairement qu'il est beaucoup plus facile de réduire la pauvreté dans un contexte de forte croissance du revenu par habitant. Il n'y a quasiment aucune réduction tendancielle de la pauvreté avant 1980, époque à laquelle les taux de croissance étaient bas, puis l'on observe une diminution régulière par la suite, à la faveur du redémarrage de la croissance.

Si le marché intérieur fonctionne, si les moins défavorisés ne sont pas exclus des courants économiques mondiaux par des obstacles fondamentaux tels que le manque d'éducation, il est à peu près certain que les effets d'une croissance rapide se répercuteront sur toutes les couches sociales à un rythme plus rapide que les sceptiques ne le croient. Il est aussi évident qu'il est peu probable que l'on parvienne à faire reculer la pauvreté sans croissance.

Les politiques de promotion de la croissance sont donc propices à la lutte contre la pauvreté. L'État doit y jouer un rôle déterminant en veillant à la fourniture de services comme l'éducation, la santé et l'infrastructure sociale de base, et en reliant les marchés ruraux aux marchés urbains.

La croissance ne se répandra pas partout; des segments de la population ne seront pas atteints, même dans un contexte de croissance rapide. Il s'agit de les atteindre par des programmes bien ciblés. Il ne faut toutefois pas surestimer l'aptitude des pouvoirs publics à mener à bien ce type de programmes. L'expérience montre que ces programmes présentent de fortes déperditions. ■



Concepteur de microprocesseur à Bangalore (Inde), ville qui se transforme en Silicon Valley de l'Asie.

Si le marché intérieur fonctionne, si les moins défavorisés ne sont pas exclus des courants économiques mondiaux par des obstacles fondamentaux tels que le manque d'éducation, il est à peu près certain que les effets d'une croissance rapide se répercuteront sur toutes les couches sociales à un rythme plus rapide que les sceptiques ne le croient.

Montek Ahluwalia

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
17 décembre	2,25	2,25	2,65
24 décembre	2,24	2,24	2,63
31 décembre	2,23	2,23	2,62
7 janvier	2,22	2,22	2,61
14 janvier	2,18	2,18	2,56

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des cinq pays dont les monnaies composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2002.

Des forums régionaux animés en préparation de la Conférence sur la réduction de la pauvreté

Les travaux de la Conférence internationale sur la pauvreté tenue à Washington du 14 au 17 janvier 2002 se sont largement inspirés des conclusions des forums régionaux organisés récemment en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est, et ont permis de confronter leurs opinions sur les acquis et les problèmes de la nouvelle dé-

prompte évaluation de l'expérience dans ce domaine. Les facteurs de succès seront partagés, et il s'agira de remédier aux échecs. Lancée en juillet 2001, l'évaluation a commencé par des revues internes avant de passer, sur instruction du Conseil d'administration, à de vastes consultations externes. Les services du FMI et de la Banque ont tenu des consultations avec les pays pauvres engagés dans la mise en œuvre d'un DSRP, les donateurs bilatéraux, les banques de développement et les institutions multilatérales qui aident les pays pauvres ainsi que les représentants de la société civile des pays du Sud comme du Nord qui mènent des actions de développement.

Si la conférence constitue le point culminant de l'évaluation externe, elle n'en sera pas le point final. Les services du FMI et de la Banque feront la synthèse des évaluations internes et externes pour établir un document à l'intention de leur Conseil respectif. Ce document sera examiné par les Conseils au début mars 2002, à temps pour recueillir aussi les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui aura lieu à Monterrey (Mexique) du 18 au 22 mars, et en soumettre les résultats aux réunions du CMFI et du Comité du développement prévues en avril.

Forums régionaux

Pour préparer la conférence, le FMI et la Banque ont organisé une série de forums qui se sont tenus au Sénégal en septembre, en Hongrie au mois de novembre et en Bolivie et au Vietnam en décembre 2001. Le forum du Sénégal a connu la plus forte affluence avec 267 délégués de 32 pays africains ayant achevé ou engagé l'élaboration d'un DSRP. Mais chacun des forums a réuni une même palette de représentants des gouvernements, comptant pour la moitié des participants, de parlementaires, de la société civile et du secteur privé. Les organisations internationales comme le PNUD, la Banque et le FMI, les institutions régionales et les organismes de coopération bilatérale y ont également pris part.

Les discussions ont été franches et ouvertes. Bien que la Banque et le FMI aient été les promoteurs des rencontres, les représentants des pays en ont été les principaux acteurs, confrontant leur expérience, bonne ou mauvaise, sur les DSRP. Certains pays comme l'Ouzbékistan, le Timor oriental et le Guatemala amorçant à peine le processus, tandis que d'autres, comme la Bolivie, l'Ouganda et la Tanzanie, peuvent se prévaloir de plusieurs années d'expérience, les rencontres ont permis un vaste échange de vues.



Une participante au forum de Dakar sur le processus d'élaboration des DSRP.

marche adoptée par le FMI et la Banque mondiale pour combattre la pauvreté.

Il y a deux ans environ, les deux institutions ont revu leur politique d'aide aux pays à faible revenu, dans le cadre d'un effort consistant notamment à réduire le poids de la dette extérieure, à engager les pays riches à abaisser les barrières aux exportations des pays pauvres et à prôner l'augmentation de l'aide et de l'assistance technique fournie par les donateurs. L'une des conséquences majeures de cette démarche a été de cadrer des décisions de prêts sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), en cours d'établissement ou de mise en œuvre dans 40 pays.

Les DSRP se distinguent des précédentes stratégies non pas tant par le but visé que par les moyens mis en œuvre. Leur élaboration met l'accent sur la participation du pays au diagnostic de la pauvreté et sur «l'internalisation» des réformes. La concertation qui mène à l'établissement d'un DSRP englobe toutes les composantes de la société en intégrant en particulier le point de vue des pauvres eux-mêmes. Dans un souci d'efficacité, le DSRP vise aussi à améliorer la coordination entre les partenaires de développement (donateurs bilatéraux et banques multilatérales de développement) et polarise la réflexion, ainsi que l'assistance technique et financière de la communauté internationale sur des objectifs concrets.

Le caractère novateur du processus a incité les Conseils du FMI et de la Banque à préconiser une

Le processus d'élaboration des DSRP permet de placer la lutte contre la pauvreté au cœur de la politique de développement et de renforcer l'internalisation.

Les travaux semblent avoir permis de poser plus de questions que de proposer des solutions, mais le but n'était-il pas en définitive de poser clairement les problèmes et de susciter la réflexion? Les pauvres ont-ils véritablement fait entendre leur voix? Qui s'est exprimé en leur nom? Quels sont les principaux obstacles à la réduction de la pauvreté? De quels outils avons-nous besoin pour diagnostiquer et suivre la pauvreté? Les pays modifieront-ils leurs procédures d'élaboration budgétaire et de suivi des dépenses pour donner suite aux priorités énoncées dans les DSRP? Les DSRP se borneront-ils à un exercice ponctuel sans suite? Les mesures qui y figurent sont-elles appropriées? Les objectifs de croissance sont-ils trop ou pas assez ambitieux? Comment les pays doivent-ils déterminer leurs priorités? L'appui des donateurs doit-il prendre la forme de concours budgétaires directs plutôt que d'une aide axée sur des projets qu'ils financent et contrôlent? Comment donner l'assurance aux donateurs que leurs concours budgétaires servent effectivement à financer le budget des DSRP?

Malgré le foisonnement apparent des idées, plusieurs points de convergence se dégagent. Le processus d'élaboration des DSRP :

- Permet de placer la lutte contre la pauvreté au cœur de la politique de développement et de renforcer l'internalisation.
- Étend la participation à l'élaboration des stratégies y afférentes, affine l'analyse de la nature et le diagnostic de la pauvreté et souligne les choix difficiles auxquels les pays sont confrontés.
- Comporte une dimension politique et doit s'enraciner dans les réalités politiques; son déroulement ne doit pas menacer les structures politiques existantes.
- La croissance économique est nécessaire pour faire reculer la pauvreté, et une croissance durable exige la stabilité macroéconomique. Mais les programmes et politiques envisagés doivent aussi faire en sorte que les foyers pauvres bénéficient de la croissance.
- La communauté des donateurs a fermement souscrit aux principes qui sous-tendent le processus d'établissement des DSRP et y relie davantage leurs financements.

Conférence internationale sur la pauvreté

Cette réflexion alimentera les travaux de la Conférence internationale sur la pauvreté à Washington, à laquelle assisteront quelque 300 représentants de gouvernements, des organisations de la société civile, de la communauté des donateurs et des organisations multilatérales. Les forums régionaux ont mis en évidence les domaines de consensus et de divergence dans tous les pays, ce qui a facilité l'établissement de l'ordre du jour de la conférence. Les thèmes de discussion reflètent les points évoqués lors des forums : l'élaboration, le contenu et l'utilisation des DSRP.

Méthodologie d'élaboration des DSRP. Le processus d'élaboration et de suivi des DSRP, qui obéit à une démarche participative, rassemble un grand nombre d'acteurs d'horizons divers et constitue un gage d'ouverture et de transparence de la formulation de la politique de lutte contre la pauvreté. Les premières expériences montrent que les efforts déployés par la société civile ont influencé le contenu des DSRP, notamment sur l'exclusion sociale et la mauvaise gouvernance, ainsi que sur des mesures spécifiques, telles que la suppression des frais de scolarité en Tanzanie. Malgré ces acquis, le processus peut être amélioré en terme de couverture et d'organisation, et permettre à la société civile d'y jouer un rôle accru. La conférence doit étudier les moyens d'y parvenir.

Le juste équilibre entre la vitesse d'élaboration et la qualité du premier DSRP complet constitue un second impératif. D'emblée, il est apparu que la mise au point des DSRP prendrait du temps, mais la période de transition se révèle plus longue que prévu. Cela pose un problème particulier aux pays pauvres très endettés (PTE) qui bénéficient de l'allègement, tenus à une année de mise en œuvre satisfaisante de leur DSRP complet avant que l'allègement ne devienne irrévocable. Certains participants aux forums régionaux estiment que ce critère conduit les pays à précipiter la rédaction de leur DSRP complet. La conférence doit se pencher sur les moyens d'améliorer le cadre actuel afin que l'allègement de la dette soit effectivement relié à la lutte contre la pauvreté.

Les pays touchés par un conflit sont confrontés à des problèmes particuliers. Ils n'ont pas les capacités d'organisation nécessaires pour un réel processus participatif alors que leurs besoins sont immédiats et spécifiques : opérations de réinstallation, de déménagement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants. La conférence doit examiner les moyens d'adapter le processus d'élaboration afin de rendre les DSRP plus utiles aux pays touchés par un conflit.

Contenu des DSRP. Chaque DSRP est censé comporter un diagnostic des causes et tendances de la pauvreté, des objectifs chiffrés de réduction de la pauvreté, et des indicateurs à court terme de suivi. La plupart des pays ont bien avancé dans la collecte de ces données. Les progrès enregistrés ont amélioré la circulation et le partage de l'information entre organismes publics et renforcé la prise en main de la collecte et de l'analyse des données par les pays. D'importantes lacunes relevées dans les données sur la pauvreté sont comblées avec l'appui des donateurs. Il n'empêche que la collecte et l'analyse des données restent un défi de taille pour les pays engagés dans l'élaboration d'un DSRP et dont les moyens sont généralement limités. La conférence doit être l'occasion d'examiner les mesures propres à améliorer les données et diagnostics, ainsi qu'à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation.

Les premières expériences montrent que les efforts déployés par la société civile ont influencé le contenu des DSRP, notamment sur l'exclusion sociale et la mauvaise gouvernance, ainsi que sur des mesures spécifiques.

Les premiers DSRP établis ont démontré une aptitude remarquable à intégrer des priorités d'action dans des domaines très divers, en un document unique. Le lien n'a pas toujours été clairement établi entre ces priorités et un diagnostic complet de la pauvreté ou une analyse de l'impact des mesures envisagées sur la pauvreté.



Les pays ont eu des difficultés à établir des priorités face aux grandes incertitudes qui entourent leur stratégie de croissance, au coût des différentes actions à mener et aux contraintes budgétaires qui s'imposent à eux. Certains pays ont signalé les taux de croissance excessivement élevés inscrits dans les programmes macroéconomiques envisagés, qu'ils attribuent soit à des carences dans l'analyse des facteurs potentiels de croissance, soit à l'évolution de la situation économique mondiale. La conférence permettra d'étudier les moyens de clarifier et d'accroître la cohérence des actions à mener par les pouvoirs publics inscrites dans les DSRP.

Les mesures qui figurent dans un DSRP doivent s'inscrire dans le cadre d'un programme de dépenses publiques, de préférence d'une portée triennale. Les participants aux forums ont souligné l'importance que revêtent une bonne programmation et un bon suivi de l'exécution budgétaire afin que les ressources publiques soient allouées aux activités de lutte contre la pauvreté et de continuer à mobiliser le soutien des donateurs. Mais les mécanismes de suivi des dépenses publiques des pays qui élaborent un DSRP sont souvent trop faibles pour étayer un cadre significatif de dépenses à moyen terme. La répartition des crédits et l'exécution des dépenses diffèrent aussi et parfois les projets financés sur les ressources extérieures ne figurent pas dans les données budgétaires. La Banque, le FMI et d'autres donateurs consacrent certes une part importante de leur assistance technique à l'amélioration des systèmes de gestion des dépenses publiques, mais la conférence devrait permettre de définir les

modalités d'accroissement de cet effort pour faire en sorte que les DSRP comportent des données suffisantes de programmation et d'exécution budgétaires.

Modèles d'utilisation des DSRP. Les participants aux forums ont mis l'accent sur le caractère essentiel des DSRP comme facteurs de cohésion des programmes d'action mis en œuvre par divers organes gouvernementaux. Mais pour qu'un DSRP joue effectivement ce rôle, il doit être intégré au processus général de décision des pouvoirs publics. Si cela peut paraître évident en théorie, dans la pratique, les pays ont des difficultés à le faire. Certains pays ont amorcé l'élaboration de leur DSRP parallèlement à d'autres processus de programmation pluriannuels comme le budget; des comités *ad hoc*, distincts des organes de décision des ministères dépensiers, sont souvent chargés de l'élaboration des DSRP. La conférence envisagera les modalités d'une meilleure intégration des DSRP aux autres processus gouvernementaux de décision.

Le processus d'élaboration et le document proprement dit visent à promouvoir le renforcement du partenariat entre les donateurs et les pays, ainsi qu'à améliorer la coordination des interventions de donateurs. Les forums régionaux ont souscrit à l'idée que les DSRP servent de document de référence unique sur lequel les donateurs s'appuient pour concevoir leurs programmes de prêts. Mais le cadrage des prêts des donateurs mérite plus de réflexion. À titre d'exemple, certains pays sont préoccupés par la pléthore d'informations exigées par les donateurs pour accorder un appui financier aux DSRP, tandis que les donateurs hésitent, pour leur part, à étendre leurs prêts au financement des DSRP tant que de meilleurs systèmes de gestion des finances publiques ne seront pas en place. Les uns considèrent que les conditions dont les prêts sont assortis restent extrêmement contraignantes, tandis que pour les autres cette conditionnalité est nécessaire pour veiller au bon usage des concours financiers. Ce ne sont là que quelques-unes des questions dont la conférence sera saisie, dans le cadre de la réflexion visant à améliorer la coordination entre les pays et les donateurs d'une part, et entre donateurs, de l'autre.

Enfin, si les participants venant des régions ne considèrent pas qu'un DSRP soit une fin en soi, la question se pose toujours du type de suivi et de mise à jour à prévoir pour veiller au maintien de la mise en œuvre des DSRP sur la voie tracée et à la pertinence des stratégies des pays. ■

Mark Plant

FMI, Département de l'élaboration et de l'examen des politiques

Les forums régionaux ont souscrit à l'idée que les DSRP servent de document de référence unique sur lequel les donateurs s'appuient pour concevoir leurs programmes de prêts.

Publications récentes

Government Finance Statistics Manual 2001 (50 dollars)

World Economic Outlook, December 2001 (Interim) (42 dollars)

IMF Staff Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 dollars)

01/218: Mongolia: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency

01/219: Madagascar: Selected Issues and Statistical Appendix

01/220: Japan: Selected Issues

01/221: Japan: Economic and Policy Developments

01/222: Pakistan: Request for a Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility

01/223: Kyrgyz Republic: 2001 Article IV Consultation and Request for Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility

01/224: Kyrgyz Republic: Statistical Appendix

01/225: Republic of San Marino: 2001 Article IV Consultation

01/226: Republic of San Marino: Selected Issues and Statistical Appendix

Working Papers (Documents de travail, 10 dollars)

01/165: *Emerging Market Bond Spreads and Sovereign Credit Ratings: Reconciling Market Views with Economic Fundamentals*, Amadou N. Sy

01/166: *Inflation Targeting and the Unemployment-Inflation Trade-Off*, Eric V. Clifton, Hyginus L. Leon, and Chorng-Huey Wong

01/167: *How Volatile and Unpredictable Are Aid Flows, and What Are the Policy Implications?* Ales Bulir and Alfonso J. Hamann

01/168: *Inflation Dynamics in Madagascar, 1971–2000*, Emilio Sacerdoti and Yuan Xiao

01/169: *The Russian Financial Crisis and Its Consequences for Central Asia*, Gonzalo C. Pastor and Tatiana Damjanovic

01/170: *Post-Crisis Exchange Rate Policy in Five Asian Countries: Filling in the “Hollow Middle”?* Leonardo F. Hernandez and Peter J. Montiel

01/171: *Key Features of Australian Business Cycles*, Paul A. Cashin and Sam Ouliaris

01/172: *Short- and Long-Term Poverty and Social Policy in a “Snakes and Ladders” Model of Growth*, Alfredo Cuevas

01/173: *Economic Data Dissemination: What Influences Country Performance on Frequency and Timeliness?* Peter F. Allum and Mehmet Agca

01/174: *The Law of One Price over 700 Years*, Kenneth Rogoff, Kenneth A. Froot, and Michael Kim

01/175: *Determinants of, and the Relation Between, Foreign Direct Investment and Growth: A Summary of the*

Recent Literature, Ewe-Ghee Lim

01/176: *The Art of Making Everybody Happy: How to Prevent a Secession*, Michel Le Breton and Shlomo Weber

01/177: *Monetary Policy and Corporate Liquid Asset Demand*, Woon Gyu Choi and Yungsan Kim

01/178: *Is Fiscal Policy Coordination in EMU Desirable?*

Roel Beetsma, Xavier Debrun, and Franc Klaassen

01/179: *Euro Area Money Demand: Measuring the Opportunity Costs Appropriately*, Alessandro Calza, Dieter Gerdesmeier, and Joaquim Levy

01/180: *A Simple Measure of the Intensity of Capital Controls*, Hali Edison and Francis E. Warnock

01/181: *Tax Incentives in the Philippines:*

A Regional Perspective, Nigel A. Chalk

01/182: *An Attempt to Profile the Finances of China’s Enterprise Sector*, Paul J. Heytens and Cem Karacadag

01/183: *Manuals on Macroeconomic Statistics:*

A Stocktaking to Guide Future Work, Carol S. Carson and Lucie Laliberte

01/184: *Implications of Globalization for Monetary Policy*, Helmut Wagner

01/185: *Hedging Government Oil Price Risk*, James Daniel

01/186: *The Zero Interest Rate Floor (ZIF) and Its Implications for Monetary Policy in Japan*, Benjamin L. Hunt and Douglas M. Laxton

01/187: *The Effects of Capital Controls on Exchange Rate Volatility and Output*, Michael Frenkel, Christiane Nickel, Gunter Schmidt, and Georg Stadtmann

01/188: *Measuring Statistical Capacity Building: A Logical Framework Approach*, Sarmad Khawaja and Thomas K. Morrison

01/189: *Speculative Attacks in the Asian Crisis*, Zhiwei Zhang

01/190: *Exchange Rates and Capital Flows*, Robin J. Brooks, Hali Edison, Manmohan S. Kumar, and Torsten M. Slok

01/191: *Foreign Currency Credit Ratings for Emerging Market Economies*, Christian B. Mulder and Roberto Perelli

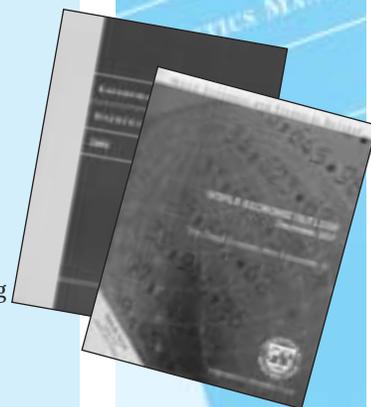
01/192: *Capital Flows and Their Macroeconomic Effects in India*, Renu Kohli

01/193: *Stock Market Liberalizations: Financial and Macroeconomic Implications*, Nicola Fuchs-Schundeln and Norbert Funke

01/194: *Exchange Rate Pass-Through to Domestic Prices: Does the Inflationary Environment Matter?* Ehsan Choudhri and Dalia S. Hakura

01/195: *Fiscal Expenditure Policy and Non-Oil Economic Growth: Evidence from GCC Countries*, Ugo Fasano and Qing Wang

01/196: *An Unbiased Appraisal of Purchasing Power Parity*, Paul A. Cashin and John C. McDermott



Vous pouvez vous procurer ces publications en vous adressant à : IMF Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

Vous trouverez sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.

Entretien avec Vivek Arora et Athanasios Vamvakidis . . .

Prépondérance grandissante des États-Unis comme moteur de la croissance mondiale

Tant en période d'expansion que de récession, le monde entier se tourne vers l'économie américaine. Le sort de l'économie américaine détermine-t-il vraiment le cours de l'économie mondiale? Dans un récent document de travail qu'ils évoquent ici, deux économistes du FMI, Vivek Arora, du Département Hémisphère occidental, et Athanasios Vamvakidis, du Département Europe I, se sont intéressés au rôle de moteur de la croissance mondiale que joue l'économie américaine.



M. Arora : «Quand la croissance américaine va, tout va.»

LE BULLETIN : On parle généralement de l'économie américaine comme du moteur de la croissance mondiale. Qu'est-ce qui vous a poussés à examiner de plus près la véracité de cette affirmation?

M. ARORA : Pendant la crise asiatique, nous avons été frappés par le fait que les pays qui exportaient vers les États-Unis, comme les Philippines, semblaient moins souffrir que les pays exportant davantage vers d'autres pays, et nous nous sommes demandés si ce résultat était systématique.

Nous avons alors noté que l'expression «moteur de l'économie mondiale» était couramment employée, notamment par les décideurs et les banques d'investissement. Curieux, nous nous sommes interrogés sur la puissance de ce moteur : par exemple, quel serait l'effet d'une variation de 1 % de la croissance américaine sur le reste du monde? Nous avons été surpris de constater que les travaux empiriques ne contenaient guère d'informations sur le sujet. Cette notion intuitive et couramment utilisée n'avait pas de fondement solide, ni quantifié. Il nous a donc semblé utile de nous y intéresser.

LE BULLETIN : Comment avez-vous quantifié l'impact de la croissance américaine sur la croissance mondiale et sur celle de certains pays?

M. VAMVAKIDIS : Nous avons d'abord étudié l'effet direct de la croissance américaine sur le reste du monde par le biais des échanges commerciaux bilatéraux. Nous avons examiné la contribution des exportations nettes à la croissance pendant les dernières décennies dans des pays industrialisés et des pays en développement. Cette contribution fut considérable, et ce davantage dans certains pays, notamment le Canada, le Mexique et plusieurs pays asiatiques, que dans d'autres.

Pour un groupe de près de quarante pays, les exportations nettes vers les États-Unis ont contribué, en moyenne, à la croissance du PIB réel à raison d'un quart de point par an pendant les trente dernières années. Cependant, cet effet direct ne saisit qu'une partie de l'effet global de la croissance américaine sur les autres pays. Pour une analyse plus complète, un calcul économétrique formel est nécessaire. Nous avons donc examiné l'effet global de la croissance américaine sur la croissance à long terme dans les autres pays à l'aide d'un modèle de croissance à effet fixe, avec des données internationales, auquel nous avons ajouté le taux de croissance de l'économie américaine comme autre variable indépendante.

LE BULLETIN : Quelle période avez-vous étudié?

M. VAMVAKIDIS : Notre étude porte sur les vingt dernières années, mais, pour tester la solidité de nos résultats, nous sommes remontés jusqu'en 1960, en examinant d'autres déterminants importants de la croissance.

LE BULLETIN : Qu'avez-vous constaté?

M. VAMVAKIDIS : L'effet est significatif — dans certains échantillons, il était de 1 pour 1 — c'est-à-dire qu'une accélération de la croissance de 1 % aux États-Unis entraîne une accélération de 1 % de la croissance dans le reste du monde, toutes choses étant égales par ailleurs. L'effet est aussi beaucoup plus marqué en moyenne pour l'ensemble des pays en développement et l'effet de la croissance américaine sur le reste du monde a augmenté considérablement — il a presque doublé — pendant les vingt dernières années. Ce sont les vingt dernières années, en fait, qui sont déterminantes.

En outre, l'économie américaine est plus importante que l'économie du reste du monde. Nous avons observé la croissance dans le reste du monde pour voir si l'effet de la croissance américaine est différent et est plus important. Ensuite, nous avons examiné l'effet de la croissance des partenaires commerciaux pour voir si le fait que les États-Unis soient le principal partenaire commercial de la plupart des pays tend à déterminer ces résultats, et c'est effectivement le cas. Bien entendu, notre étude porte sur la croissance à long terme — le modèle utilise des moyennes sur cinq ans — et non sur les effets à court terme.

LE BULLETIN : Ces moyennes sur cinq ans vous permettent-elles d'examiner les effets variables des expansions et des récessions américaines?

M. ARORA : Nos moyennes sur cinq ans nous donnent les effets à long terme; elles ne nous permettent pas d'isoler expansions et récessions. Mais

la très forte corrélation entre la croissance américaine et la croissance mondiale pendant les vingt dernières années tient compte des expansions et des récessions. Cette corrélation est supérieure à 80 % entre 1980 et la fin des années 90. Ce n'est sans doute pas une surprise, puisque les États-Unis représentent plus d'un cinquième du PIB mondial sur la base de la parité de pouvoir d'achat, près d'un tiers du PIB mondial nominal aux prix du marché, plus d'un cinquième de l'expansion du PIB mondial réel pendant les vingt dernières années et près d'un quart de son expansion entre 1992 et 2000.

LE BULLETIN : Dans quel sens va la relation de cause à effet entre la croissance américaine et la croissance mondiale?

M. ARORA : Quand la croissance américaine va, tout va. Bien sûr, on peut avancer que c'est la croissance mondiale, et non la croissance américaine en soi, qui a tiré la croissance des pays. Nous avons étudié cette possibilité et nous avons inclus séparément la croissance américaine et la croissance non américaine dans nos régressions. L'une et l'autre étaient

significatives, mais la croissance américaine était plus importante.

M. VAMVAKIDIS : Plus précisément, par rapport aux États-Unis, l'Union européenne exerce un effet plus faible, mais néanmoins significatif, sur la croissance mondiale. Quant au Japon, il n'est pas un moteur de la croissance mondiale, bien qu'il tire peut-être la croissance de certains pays.

LE BULLETIN : Vous dites que la croissance américaine a eu plus d'effet sur les pays en développement que sur les pays industrialisés. Avez-vous une idée du pourquoi?

M. VAMVAKIDIS : Il semble que l'importance des États-Unis en tant que partenaire commercial détermine ces résultats. Pour nombre de petits pays en développement, les États-Unis sont un partenaire commercial important et les exportations vers les États-Unis y représentent une part du PIB bien plus élevée que dans les pays industrialisés. La croissance américaine devrait donc influencer davantage sur les pays en développement, et c'est effectivement le cas.

Le Japon n'est pas un moteur de la croissance mondiale, bien qu'il tire peut-être la croissance de certains pays.

Athanasios Vamvakidis

En anglais sur le site www.imf.org

Communiqués de presse

01/50 : le Bureau d'évaluation indépendant du FMI annonce son programme de travail, 5 décembre (voir page 1)

01/51 : Pakistan : approbation d'un crédit de 1,3 milliard de dollars au titre de la FRPC, 7 décembre

Notes d'information

01/127 : République kirghize : approbation définitive d'un accord FRPC, 7 décembre

01/128 : Burkina Faso : conclusion de la quatrième revue au titre d'un accord FRPC, 10 décembre

01/129 : Équateur : approbation d'un accord de confirmation de 95 millions de dollars, 10 décembre

01/130 : Mali : conclusion de la revue au titre de l'accord FRPC et approbation d'un décaissement de 9 millions de dollars, 17 décembre

01/131 : le FMI amorce la publication du calcul du taux d'intérêt applicable au DTS, 17 décembre

01/132 : Jamaïque : révision des objectifs du programme suivi par les services du FMI, 18 décembre

01/133 : déclaration de M. Köhler, Directeur général du FMI, sur le programme de travail du Conseil d'administration, 20 décembre

01/134 : M. Köhler salue le lancement de l'euro, 26 décembre

Notes d'information au public

01/123 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la Zambie, 6 décembre

01/124 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec Madagascar, 13 décembre

01/125 : le Conseil d'administration examine le renforcement de l'internalisation des programmes appuyés par le FMI, 14 décembre

01/126 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec la République kirghize, 19 décembre

01/127 : association du secteur privé à la résolution des crises financières, traitement du secteur privé et revue des créances du Club de Paris, 19 décembre

01/128 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec Saint-Marin, 21 décembre

02/1 : le FMI achève les consultations de 2001 au titre de l'article IV avec le Vietnam, 4 janvier

Discours

L'euro, symbole des avancées et défis de l'intégration européenne — déclaration de M. Köhler, à la réunion informelle du Conseil économique et financier de l'Union européenne, Laeken, 14 décembre (voir page 16)

Une nouvelle approche de la restructuration de la dette souveraine — déclaration de M^{me} Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, au Centre d'études des relations économiques internationales de l'Inde, Delhi, 20 décembre

Transcriptions

Forum économique du FMI, *La transparence au Fonds monétaire international : la marche à suivre*, 13 décembre

Point de presse sur les *Perspectives de l'économie mondiale* (rapport intérimaire, 18 décembre (voir page 1)

Point de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures du FMI, 20 décembre

Déclaration de Stephen Schwartz, chef de division adjoint au Département Asie et Pacifique du FMI, à la réunion sur le Timor oriental, Oslo, 12 décembre

Lettre d'intention et mémorandum de politiques économique et financière

Jamaïque, 20 décembre



M. Vamvakidis : «Si, dans les cinq prochaines années, la croissance américaine est nettement inférieure à ce qu'elle fut pendant la seconde moitié des années 90, les conséquences seront très graves pour l'économie mondiale.»

M. ARORA : Les exportations nettes vers les États-Unis représentent une part plus élevée de la croissance en Asie qu'en Europe, en partie parce que la part des États-Unis dans les échanges commerciaux en Asie est bien plus élevée qu'en Europe — une distinction qui vaut dans l'ensemble pour les pays en développement et les pays industrialisés, à l'exception du Canada.

Cependant, l'effet des États-Unis en tant que partenaire commercial universel va au-delà de l'effet direct des exportations nettes vers ce pays. À mesure qu'un pays prend de l'importance comme partenaire commercial, il devient peut-être aussi une plus grande source de flux d'investissement direct étranger ou d'autres flux de capitaux.

LE BULLETIN : Avez-vous effectué des observations régionales?

M. VAMVAKIDIS : Pour vérifier la solidité de nos résultats, nous avons exclu certaines grandes régions de notre modèle et nous avons noté que nos résultats restaient robustes, ce qui porte à croire que l'effet moyen ne semble pas varier notablement d'une région à l'autre. Pour ce qui est des exportations nettes, il semble que les États-Unis sont très importants en Asie, mais l'effet global paraît identique d'une région à l'autre, avec toutefois une nette différence entre les pays en développement et les pays industrialisés. Pour presque tous les pays, les États-Unis sont l'un des quatre principaux partenaires commerciaux.

LE BULLETIN : Comment les États-Unis tirent-ils la croissance mondiale?

M. ARORA : Je suis sûr qu'il faudrait rédiger plus d'un document pour répondre à cette question. Cependant, notre étude soulève la question des canaux de transmission.

M. VAMVAKIDIS : L'effet des États-Unis en tant que principal partenaire commercial sur la croissance se transmet peut-être directement par les échanges, mais aussi par l'investissement direct étranger, la confiance des consommateurs ou des entreprises, les relations entre les marchés financiers, etc. Nous ne décrivons pas chacun de ces canaux séparément, mais il serait intéressant de le faire dans une prochaine étude.

LE BULLETIN : Maintenant que vous avez montré que l'économie américaine est un moteur de la croissance mondiale, quelles questions serait-il intéressant d'étudier?

M. ARORA : Nos recherches ont soulevé une série de questions et nous espérons nous attaquer à plusieurs d'entre elles. Tout d'abord, il serait utile de pouvoir analyser l'effet de certaines évolutions économiques aux États-Unis sur les pays en développement — par exemple, une envolée de la demande d'importations, une poussée de l'investissement dans les marchés émergents ou des fuites massives de capitaux. À cet effet, nous devons vraiment savoir comment la croissance américaine se transmet dans les pays en développement. Si elle se transmet par les échanges commerciaux, est-ce une question de volume des échanges? Si elle se transmet par les flux de capitaux, est-ce par l'investissement direct étranger, les investissements de portefeuille ou d'autres flux? Ces questions n'ont pas seulement un intérêt théorique. En y répondant, nous permettrons aux décideurs des pays en développement d'analyser l'effet de certaines fluctuations de l'économie américaine (baisse des cours boursiers, montée de la demande des consommateurs, etc.).

Il serait intéressant aussi d'étudier l'effet des fluctuations cycliques aux États-Unis sur celles dans les autres pays. Cette question a été effleurée par d'autres spécialistes, mais elle mérite certainement d'être examinée de plus près. On pourrait aussi chercher à déterminer si la croissance américaine est plus importante pour certaines régions du monde que pour d'autres. Nos observations préliminaires indiquent une distribution relativement égale, mais cette question mérite aussi d'être étudiée plus en détail.

LE BULLETIN : Une conclusion?

M. VAMVAKIDIS : L'économie mondiale a tiré profit de la nette accélération de la croissance américaine pendant les années 90 — surtout pendant la seconde moitié de la décennie, en fait. Elle souffrira si le ralentissement actuel de l'économie américaine se poursuit. Si, dans les cinq prochaines années, la croissance américaine est nettement inférieure à

Utilisation des ressources du FMI

(Millions de DTS)

	En novembre 2001	Janvier-novembre 2001	Janvier-novembre 2000
Compte des ressources générales	52,00	21.358,70	3.088,39
Accords de confirmation	52,00	20.616,70	2.011,68
FRS	0,00	12.662,31	0,00
Accords élargis de crédit	0,00	742,00	1.076,72
MFC	0,00	0,00	0,00
FRPC	62,92	696,53	393,14
Total	114,92	22.055,23	3.481,53

FRS = facilité de réserve supplémentaire
MFC = mécanisme de financement compensatoire
FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

ce qu'elle fut pendant la seconde moitié des années 90, les conséquences seront très graves pour l'économie mondiale.

M. ARORA : Lorsque nous examinons les prévisions avec les pays membres, ils commencent souvent par nous demander quelles sont nos prévisions pour les États-Unis. C'est suffisamment révélateur. ■

Le document de travail du FMI n° 01/119, *The Impact of U.S. Economic Growth on the Rest of the World: How Much Does It Matter?*, préparé par Vivek Arora et Athanasios Vamvakidis, est en vente au prix de 10 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour le commander, voir page 9.

Accords du FMI au 30 novembre 2001

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(Millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine ¹	10 mars 2000	9 mars 2003	16.936,80	7.180,49
Brsil ¹	14 sept. 2001	13 déc. 2002	12.144,40	8.468,82
Croatie	19 mars 2001	18 mai 2002	200,00	200,00
Équateur	19 avr. 2000	31 déc. 2001	226,73	75,58
Gabon	23 oct. 2000	22 avr. 2002	92,58	79,36
Lettonie	20 avr. 2001	19 déc. 2002	33,00	33,00
Lituanie	30 août 2001	29 mars 2003	86,52	86,52
Panama	30 juin 2000	29 mars 2002	64,00	64,00
Pérou	12 mars 2001	11 mars 2002	128,00	128,00
Roumanie	31 oct. 2001	29 avr. 2003	300,00	248,00
Serbie/Monténégro	11 juin 2001	31 mars 2002	200,00	100,00
Sri Lanka	20 avr. 2001	19 juin 2002	200,00	96,65
Turquie ¹	22 déc. 1999	21 déc. 2002	15.038,40	5.702,36
Uruguay	31 mai 2000	31 mars 2002	150,00	150,00
Total			45.800,43	22.612,78
Accords élargis de crédit				
Colombie	20 déc. 1999	19 déc. 2002	1.957,00	1.957,00
Indonésie	4 févr. 2000	31 déc. 2002	3.638,00	2.477,20
Jordanie	15 avr. 1999	14 avr. 2002	127,88	60,89
Kazakhstan	13 déc. 1999	12 déc. 2002	329,10	329,10
Ukraine	4 sept. 1998	15 août 2002	1.919,95	726,95
Total			7.971,93	5.551,14
Accords FRPC				
Arménie	23 mai 2001	22 mai 2004	69,00	59,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	5 juil. 2004	80,45	72,40
Bénin	17 juil. 2000	16 juil. 2003	27,00	12,12
Bolivie	18 sept. 1998	7 juin 2002	100,96	37,10
Burkina Faso	10 sept. 1999	9 sept. 2002	39,12	16,76
Cambodge	22 oct. 1999	21 oct. 2002	58,50	25,07
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2003	111,42	79,58
Djibouti	18 oct. 1999	17 oct. 2002	19,08	13,63
Éthiopie	22 mars 2001	21 mars 2004	86,90	52,14
Gambie	29 juin 1998	31 déc. 2001	20,61	3,44
Géorgie	12 janv. 2001	11 janv. 2004	108,00	81,00
Ghana	3 mai 1999	2 mai 2002	228,80	105,17
Guinée	2 mai 2001	1 ^{er} mai 2004	64,26	51,41
Guinée-Bissau	15 déc. 2000	14 déc. 2003	14,20	9,12
Guyana	15 juil. 1998	31 déc. 2001	53,76	28,88
Honduras	26 mars 1999	31 déc. 2002	156,75	48,45
Kenya	4 août 2000	3 août 2003	190,00	156,40
Lesotho	9 mars 2001	8 mars 2004	24,50	17,50
Macédoine, ex-Rép. yougoslave de	18 déc. 2000	17 déc. 2003	10,34	8,61
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	29 févr. 2004	79,43	68,08
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2003	45,11	38,67
Mali	6 août 1999	5 août 2003	51,32	26,40
Mauritanie	21 juil. 1999	20 juil. 2002	42,49	18,21
Moldova	21 déc. 2000	20 déc. 2003	110,88	92,40
Mongolie	28 sept. 2001	27 sept. 2004	28,49	24,42
Mozambique	28 juin 1999	27 juin 2002	87,20	25,20
Nicaragua	18 mars 1998	17 mars 2002	148,96	33,64
Niger	22 déc. 2000	21 déc. 2003	59,20	42,28
République Centrafricaine	20 juil. 1998	19 janv. 2002	49,44	24,96
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2004	31,70	27,17
Rwanda	24 juin 1998	30 avr. 2002	71,40	9,52
São Tomé-et-Principe	28 avr. 2000	27 avr. 2003	6,66	4,76
Sénégal	20 avr. 1998	19 avr. 2002	107,01	19,54
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 sept. 2004	130,84	84,00
Tadjikistan	24 juin 1998	24 déc. 2001	100,30	22,02
Tanzanie	4 avr. 2000	3 avr. 2003	135,00	55,00
Tchad	7 janv. 2000	6 janv. 2003	42,00	18,20
Vietnam	13 avr. 2001	12 avr. 2004	290,00	248,60
Zambie	25 mars 1999	28 mars 2003	254,45	149,63
Total			3.335,53	1.910,48
Total général			57.107,89	30.074,40

Les pays membres
«achètent» la monnaie
d'autres membres, ou
des DTS, à l'aide d'un
montant équivalent de
leur propre monnaie.

¹Y compris les montants au titre de la facilité de réserve supplémentaire.

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : FMI, Département de la trésorerie.

La conditionnalité du FMI : où sont les limites?

Dans les années 90, le profond engagement du FMI dans les pays en crise et ses multiples efforts de promotion des réformes dans bien des pays à faible revenu ont suscité des interrogations sur le nombre et le type de conditions à remplir pour obtenir son concours financier. De nombreuses critiques reprochent en effet à l'institution d'avoir dépassé les limites en matière de conditionnalité, et des études associent de plus en plus le succès des programmes de réforme à une réelle «internalisation» du processus de réforme.

Répondant à des préoccupations internes comme externes, Horst Köhler, Directeur général du FMI, a pris l'initiative de simplifier et de recentrer la conditionnalité. Un Forum économique du FMI organisé le 19 décembre 2001 a fait un bilan des progrès accomplis. Les principaux intervenants ont été : James Boughton, Sous-Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, Joanne Salop, Vice-Présidente de la Banque mondiale pour les opérations et les services aux pays, et John Williamson, Maître de recherche à l'Institut d'économie internationale. Les travaux ont été présidés par Masood Ahmed, Directeur adjoint du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques.

Historique de la conditionnalité du FMI

M. Boughton a tout d'abord indiqué qu'au lieu d'une interrogation sur les limites de la conditionnalité qui sont «impossibles à chiffrer», le thème du forum aurait dû mettre davantage en évidence «la finalité de la conditionnalité du FMI».

Il en a ensuite retracé l'évolution depuis près d'un demi-siècle. Tout commence par un accord de confirmation en faveur du Pérou, en 1954, assorti d'une condition : le Pérou doit s'engager à stabiliser son taux de change. Les années suivantes, la conditionnalité prend une forme plus officielle, le FMI ayant mis au point un modèle qui relie la balance des paiements aux politiques monétaire, budgétaire et de change. Au lieu d'exiger que les pays agissent directement sur la balance des paiements, le modèle requiert une action sur les volets qui sont de leur ressort, les politiques monétaire et budgétaire.

L'accord conclu avec le Paraguay, en 1957, fut le premier exemple de programme reposant sur des critères de réalisation. Ce type de conditionnalité a été appliqué de façon très aléatoire pendant un certain temps, des conditions n'étant imposées qu'en cas de besoin. Le problème s'est posé en 1967, lorsque le Royaume-Uni conclut un accord portant sur des sommes importantes, sans que le FMI n'impose de critère de réalisation explicite. La question de l'uniformité de traitement s'est alors posée, ce qui a conduit le FMI à émettre des directives pour régir sa politique en matière de conditionnalité. Elles ont établi le principe suivant : les pays qui empruntent un montant élevé par rapport à leur quote-part doivent être soumis aux mêmes critères de réalisation.

La conditionnalité du FMI s'est étoffée dans les années 70. Dans un souci de simplification, une nouvelle série de directives, encore en vigueur actuellement, a été élaborée en 1979. Mais durant les années 80 et 90, le FMI s'écarte de certains des principes énoncés dans les directives de 1979, et ce, pour deux raisons. Premièrement, en privilégiant le ciblage de certains agrégats comme le déficit budgétaire global et l'expansion du crédit, la conditionnalité du FMI donnant aux autorités toute latitude pour élaborer leurs politiques en fonction de ces objectifs; les résultats ont souvent été médiocres. Deuxièmement, le FMI traitant de plus en plus avec des pays en proie à des problèmes structurels profondément enracinés, il étend sa conditionnalité surtout dans les années 90. On cite souvent à cet égard le cas de l'Indonésie, pays auquel 117 conditions structurelles ont été imposées à la fin des années 90.

Le FMI s'emploie à présent à élaborer de nouvelles directives pour rétablir certains principes tout en réglant les problèmes actuels — le but étant de «simplifier et cibler la conditionnalité et de promouvoir l'internalisation des programmes». De façon plus générale, la conditionnalité vise à :

- aider les pays à résoudre leurs difficultés de balance des paiements;
- veiller à ce qu'ils n'aient pas recours à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale pour résoudre ces difficultés;
- faire en sorte que le FMI aide les pays à améliorer leur taux de croissance à long terme.

Il s'agit avant tout de créer «une masse critique de conditions qui permette aux pays d'atteindre ces objectifs».

Comment y parvenir? «Le FMI doit être plus souple et éviter de dicter à un pays les mesures à prendre», selon M. Boughton. Le pays doit être libre de présenter au FMI un programme issu d'une vaste concertation nationale. Le FMI doit aussi être sélectif et attendre patiemment que le pays soit prêt. Il y a déjà des signes prometteurs. La rationalisation de la conditionnalité est engagée et la collaboration avec la Banque mondiale a été renforcée. La réalisation des autres objectifs nécessitera néanmoins plus de temps.

Collaboration Banque mondiale-FMI

Joanne Salop a abordé les rapports complexes et évolutifs qui lient le FMI et la Banque depuis 55 ans. Si les



M. Boughton : «Le FMI s'emploie à présent à élaborer de nouvelles directives pour rétablir certains principes tout en réglant les problèmes actuels.»

tout premiers prêts de la Banque à la fin des années 40 portaient sur des programmes, la première vague des crédits — destinés aussi bien à la reconstruction d'une Europe dévastée par la guerre (au départ) qu'au développement d'autres pays (par la suite) — fut consacrée à l'infrastructure physique. En dépit de l'émergence de nouveaux domaines d'intervention comme l'éducation, dans les années 70, la Banque a continué à financer des projets d'infrastructure, mettant ainsi naturellement un coup d'arrêt au chevauchement des interventions des deux institutions.

Un bouleversement total s'amorce dans les années 80, lorsque la Banque met en place des crédits d'ajustement structurel pour aider les pays face à la crise de la dette et à la crise pétrolière. La réorientation des mécanismes de crédit accroît l'interaction entre le FMI et la Banque, celle-ci s'intéressant désormais aux questions macroéconomiques. Ce changement soulève plusieurs questions : comment la Banque doit-elle intégrer l'avis du FMI en matière macroéconomique? Peut-elle accorder un crédit d'ajustement structurel si le FMI n'est pas satisfait de la politique macroéconomique du pays? Doit-elle réaliser ses propres analyses macroéconomiques ou se fier à celles du FMI?

Dans les années 90, poursuit Joanne Salop, un changement s'amorce au FMI qui s'intéresse davantage aux problèmes sociaux et structurels déterminants pour la réduction de la pauvreté — domaine relevant de la Banque —, ce qui soulève bien des questions pratiques sur la conditionnalité et les aspects connexes que le FMI s'emploie à résoudre maintenant. Cette évolution des deux institutions tient à ce que leur nouvelle vision du développement intègre davantage le lien entre les problèmes macroéconomiques, sociaux et structurels, ainsi que leur impact sur les résultats des politiques de développement.

Un modèle de développement commun pose d'autres problèmes. La communauté internationale a-t-elle intérêt à ce que la Banque mondiale soit la réplique exacte du FMI et vice versa? Depuis quelques années, toutes les agences de coopération reconnaissent de plus en plus que chaque organisation doit se concentrer sur son domaine de compétence et partager son savoir-faire avec ses homologues dans le cadre d'actions concertées.

Pour les institutions de Bretton Woods, Joanne Salop estime que l'application du principe de l'avantage comparatif requiert une gestion efficace de la conditionnalité et des questions de mise en oeuvre. S'agissant de la conditionnalité, il est évident que chaque institution assume ses décisions de crédit, leurs Conseils d'administration respectifs fondant leurs décisions sur les indications qui leur sont fournies par les dirigeants de l'institution. D'après la récente étude Banque-FMI sur la collaboration en matière de conditionnalité, dorénavant, les avis et recommandations

des directions à leur Conseil respectif peuvent s'appuyer explicitement sur l'opinion des services de l'autre institution, en application du principe de l'organisme «chef de file».

Les choix stratégiques posent un défi de taille, étant donné les différences de méthodes d'action de chaque institution. Ce défi prend un relief particulier en matière de calendrier, domaine où une collaboration efficace entre la Banque et le FMI et un appui effectif aux pays destinataires dépendent souvent d'un échelonnement judicieux des volets macroéconomiques et structurels du programme. Les questions structurelles étant plus complexes et davantage axées sur le long terme, il arrive qu'elles ne puissent être résolues adéquatement dans les délais impartis pour la préparation et l'exécution des programmes macroéconomiques.

Si l'équipe de la Banque doit apporter en temps voulu une contribution efficace et approfondie à une mission du FMI dans divers domaines sociaux et structurels, elle doit s'y préparer par des analyses appropriées. Le programme mis en place par la Banque pour renforcer ses capacités d'analyse économique et sectorielle sera utile à cet égard. Mais il est aussi essentiel que les services de la Banque connaissent au préalable les questions que les services du FMI entendent étudier.

Un regard extérieur

Ancien fonctionnaire du FMI et de la Banque, actuellement responsable d'un centre de recherche, John Williamson porte un regard extérieur sur la question. Il suggère des moyens pour renforcer leur efficacité.

M. Williamson note qu'«au début des années 80, la conditionnalité du FMI avait un effet déflationniste, ce qui était préjudiciable à la croissance». Quand on demandait par exemple aux gouvernements de réduire les dépenses publiques, ils le faisaient dans des domaines préjudiciables à la croissance et à l'équité à long terme, et reprochaient au FMI de les y obliger. On peut donc facilement comprendre les pressions qui ont donné naissance à la conditionnalité structurelle. Mais cela a créé d'autres problèmes : la prolifération des conditions et l'imposition de conditions dans des domaines qui ne relèvent pas directement de la compétence du FMI.

Les différents mécanismes de financement du FMI posent des problèmes spécifiques. Les mécanismes axés sur les problèmes classiques de balance des paiements (accord de confirmation et facilité de réserve supplémentaire) ne devraient pas être assortis de nombreuses conditions structurelles. Ici, il importe surtout de réaliser un bon dosage de mesures monétaires et budgétaires pour corriger les déséquilibres.

Dans le cas de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC), qui vise à aider les pays à faible revenu, on a davantage besoin de mesures structurelles. Le FMI doit veiller à ce que le volet macroéconomique du programme appuie la stratégie de



M^{me} Salop : «Depuis quelques années, les acteurs du développement reconnaissent de plus en plus que chaque organisation doit se concentrer sur son domaine de compétence.»



M. Williamson : «La FRPC serait gérée par la Banque. Le FMI aurait encore voix au chapitre, mais uniquement pour attester de la pertinence des mesures macroéconomiques.»



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Elisa Diehl
Rédactrices
Philip Torsani
Maquettiste/Graphiste

Avec la collaboration de
Prakash Loungani

Édition française

Division française
Services linguistiques

Désiré Ahouanmènou
Traduction
V. Andrianifahanana
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est publié également en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 23 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, de même que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (sixième édition). Les articles du *Bulletin* peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars E.U. pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2002, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.



Masood Ahmed

réduction de la pauvreté. Mais il convient de résoudre un problème de comptabilisation. Dans les budgets, l'aide extérieure n'est pas considérée comme recette courante mais est enregistrée au-dessous de la ligne, bien qu'elle ne donne pas lieu à endettement. Cela crée des problèmes — surtout dans les pays tributaires de l'aide —, car «le FMI semble faire preuve d'excès de zèle pour la compression des dépenses publiques dans des situations où cette mesure n'est pas appropriée».

M. Williamson a passé en revue quelques-uns des domaines de compétence des deux institutions, notamment la gouvernance, la libéralisation, la privatisation, les dépenses sociales et l'environnement, où la Banque dispose de l'évidence d'un avantage comparatif. Il se demande comment la Banque et le FMI peuvent coordonner leur action dans le cadre de la FRPC, qui couvre surtout les domaines de compétence de la Banque.

Le FMI pourrait par exemple fonder ses décisions de crédit sur des conditions macroéconomiques et la Banque sur des conditions structurelles. Les deux institutions fonctionneraient indépendamment l'une de l'autre, mais ce ne serait pas une bonne solution. Autre possibilité : chacune pourrait prêter à ses propres conditions, mais avec l'approbation de l'autre.

M. Köhler : «L'euro, facteur de stabilité du système financier international»

Le 14 décembre 2001, à l'approche de la mise en circulation de l'euro, Horst Köhler, Directeur général du FMI, s'est adressé au Conseil économique et financier (ECOFIN) de l'Union européenne lors d'une réunion informelle tenue à Laeken (Belgique). Le texte intégral de son allocution peut être consulté sur le site www.imf.org. Nous reproduisons ici sa conclusion.

Le projet d'intégration européenne est une réussite. Il a permis de créer, en un laps de temps extrêmement court, un vaste espace économique et monétaire stable. Mais les résultats enregistrés jusqu'à présent sont en deçà de nos attentes. L'espoir était que l'euro donne un nouvel élan à la croissance et à la création d'emplois. Mais vu l'évolution de ces dernières années, j'éprouve quelque inquiétude à l'idée que son avènement pourrait avoir l'effet inverse : l'élimination des contraintes de change et de la discipline qu'elles imposent à la mise en œuvre



M. Williamson penche pour une troisième formule : centraliser les prêts dans une seule institution. Ainsi, la FRPC serait gérée par la Banque. Le FMI aurait encore voix au chapitre, mais uniquement pour attester de la pertinence des mesures macroéconomiques.

Une quatrième option, peut-être plus radicale, pourrait consister à supprimer la conditionnalité et à exiger que les deux organisations se prononcent sur le bien-fondé des stratégies nationales. Les bailleurs de fonds recourent à cette approche «collégiale» pour les documents de stratégie de réduction de la pauvreté que préparent les pays membres. Dans ce cadre, signale M. Williamson, les donateurs indiquent le montant des concours qu'ils sont prêts à accorder, tandis que le FMI vérifie le bien-fondé du programme au plan macroéconomique, et la Banque sur le plan structurel. Le problème reste de déterminer s'il faut, par exemple, que l'approbation du FMI repose uniquement sur des facteurs macroéconomiques ou intègre l'avis de la Banque.

Poursuite de la réflexion

Masood Ahmed conclut le débat en traçant deux grands axes de réflexion à poursuivre en même temps que l'examen de la conditionnalité. Il s'agit du contenu des conseils de politique économique dans des contextes différents. Dans certains cas, l'analyse économique révèle clairement ce qui fonctionne, mais dans d'autres, les choses sont moins précises. Deuxièmement, la mise en œuvre effective des programmes dépend non seulement du contenu des mesures économiques et des modalités de la conditionnalité, mais aussi de la manière dont le FMI traite avec les pays emprunteurs. ■

des politiques pourrait amoindrir plutôt que renforcer la dynamique des réformes structurelles.

Le sommet de Laeken arrive à point nommé pour donner une nouvelle impulsion à l'Union économique et monétaire et pour redynamiser l'Europe face à deux enjeux primordiaux :

- Le défi économique, qui est de stimuler la croissance en Europe par des transformations structurelles ambitieuses et de grande envergure et de réaliser pleinement le potentiel du marché unique en termes de revenu et de création d'emplois.
- Le défi politique, qui est de préciser les critères de qualité sur lesquels asseoir la poursuite de l'intégration européenne et permettre à l'Europe de jouer un rôle de premier plan dans le monde.

Les dirigeants européens ont apporté la preuve de leur détermination à relever ces défis et je suis convaincu, pour ma part, que l'euro sera l'une des réalisations historiques de la construction européenne et un gage de stabilité du système financier et monétaire international.